SOQUIP

RAPPORT ANNUEL

1988

1989

SOQUIP

Depuis la constitution de SOQUIP par le gouvernement du Québec en 1969, le rôle de l'entreprise dans le domaine du pétrole et du gaz naturel a constamment évolué afin de s'adapter aux nouvelles priorités énergétiques et économiques québécoises.

La mission de SOQUIP couvre les domaines de l'exploration, de la production, de l'approvisionnement et de la distribution d'hydrocarbures. Dans le cadre de ses activités, la Société détient des intérêts dans des entreprises oeuvrant dans ces secteurs. En étroite collaboration avec ses partenaires, elle participe aux principales décisions concernant les orientations stratégiques et le développement de ces dernières.

La Société est également active dans la conception et la réalisation de projets structurant pour l'économie du Québec et liés aux objectifs de sa politique énergétique. De plus, SOQUIP fournit des services de consultation dans les domaines de sa compétence, tant au Canada qu'à l'étranger.

TABLE DES MATIÈRES

Points saillants	*1*
Rapport du président	*2*
Le marché de l'énergie au Québec	*4*
Filiales et sociétés affiliées	*5*
SOQUIP Alberta Inc.	*6*
Sceptre Resources Limited	*6*
SOQUIP Gaz	*7*
SOQUIP Atlantique Inc.	*7*
Noverco Inc.	*8*
Revue financière	*9*
Rétrospective quinquennale	*17*
Division Gaz porté	*18*
Soligaz	*19*
EMTB	*20*
Autres activités	*21*
Ressources humaines et Communications	*22*
Conseil d'administration et direction	*23*

Conférence mondiale de l'énergie

14e Congrès Montréal 89

Membre du Comité organisateur

Nous tenons à remercier la Conférence mondiale de l'énergie pour la photo de Mia et Klaus utilisée en page couverture

POINTS SAILLANTS

- *Réalisation d'un bénéfice net de 6,5 millions de dollars.*

- *Signature d'une entente entre actionnaires avec Le Groupe Canam Manac; entente qui confirme la mission de Noverco Inc. dans le domaine de l'énergie.*

- *Acquisition par Sceptre Resources Limited d'Oakwood Petroleums Ltd. Cette acquisition fait de Sceptre la huitième plus importante compagnie non intégrée au Canada au chapitre des réserves d'hydrocarbures.*

- *Renouvellement par la division SOQUIP Gaz des contrats existants de vente de gaz naturel avec Gaz Métropolitain. SOQUIP devient ainsi un fournisseur majeur de ce distributeur avec des ventes de l'ordre de 622 millions de mètres cubes (22 milliards de pieds cubes) en 1988-1989, comparativement à 423 millions de mètres cubes (15 milliards de pieds cubes) l'année précédente, soit 12 pour cent des ventes du distributeur.*

- *Acquisition des actifs de Nova Pressure Transport par SOQUIP qui devient la seule entreprise au Canada dans le transport du gaz naturel par semi-remorque. La Société détient maintenant de façon exclusive les droits de cette technologie au Canada.*

- *Renouvellement de l'entente de consultation au Maroc avec la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale.*

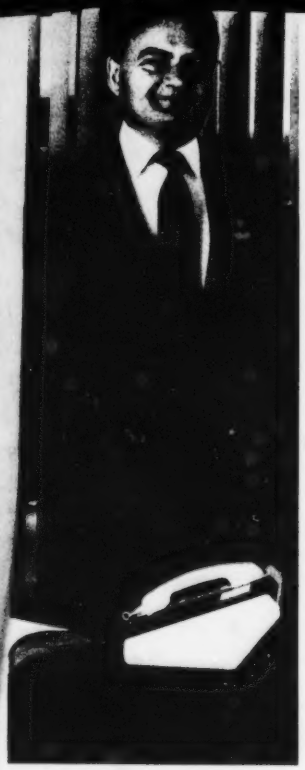

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Au cours de l'exercice 1988-1989, SOQUIP a atteint la plupart des objectifs qu'elle s'était fixés, tout en poursuivant sa mission dans le domaine de l'énergie.

La réalisation des objectifs de SOQUIP passe par son implication au sein d'entreprises dans lesquelles elle détient des intérêts financiers, et qui sont actives tant en aval qu'en amont de l'industrie des hydrocarbures. De plus, la Société travaille en étroite collaboration avec l'entreprise privée à la réalisation de projets énergétiques.

REVUE DE L'EXERCICE

En juin 1988, SOQUIP signait avec Le Groupe Canam Manac une convention d'actionnaires ayant trait à notre participation et à nos objectifs communs dans Noverco. Cette entente consacrait le rôle de cette entreprise comme intervenant majeur dans le domaine de l'énergie. Nous nous réjouissons de l'augmentation de la participation de Canam Manac dans Noverco et nous sommes confiants que la réalisation des objectifs de cette société contribuera grandement, au cours des prochaines années, au renforcement du secteur des hydrocarbures au Québec.

SOQUIP détient, en même temps que d'autres actionnaires québécois, une participation dans Sceptre Resources Limited, corporation d'envergure et fournisseur d'une partie significative de l'approvisionnement gazier québécois. Au début de 1989, SOQUIP a appuyé la direction de Sceptre dans son projet d'acquisition d'Oakwood Petroleums Ltd. Cette acquisition a augmenté de manière appréciable les réserves d'hydrocarbures et le niveau d'activité de la compagnie, faisant d'elle une des principales sociétés productrices non intégrées au Canada.

Par l'intermédiaire de notre division SOQUIP Gaz, nous avons renouvelé nos contrats d'approvisionnement avec Gaz Métropolitain, principale filiale de Noverco. Tout en renforçant le rôle de SOQUIP dans la fourniture québécoise en hydrocarbures, cette entente améliore la flexibilité des approvisionnements de Gaz Métropolitain et lui permet de maintenir sa compétitivité sur le marché.

Les activités de la division Gaz porté ont contribué aux excellents résultats de l'exercice. Cette division a acquis les actifs de Nova Pressure Transport, de Calgary. Cette acquisition lui permettra d'accroître son volume d'affaires aux cours des prochaines années.

La réalisation du projet Soligaz constitue le principal objectif de développement de SOQUIP et, avec la collaboration de nos partenaires dans ce consortium, nous avons poursuivi le travail en vue de le concrétiser. Cette année fut, entres autres, l'occasion de discussions régulières avec les deux paliers de gouvernements impliqués dans ce dossier, de même qu'avec la société Pipeline Interprovincial Limitée. D'importants travaux ont également été complétés, tant sur le plan technique qu'environnemental.

Soligaz produira des retombées économiques importantes, directes et immédiates. Ainsi SOQUIP, toujours avec l'appui de ses partenaires, a récemment complété les études de préfaisabilité d'un projet de quelques 200 millions de dollars concernant la construction d'une usine d'enrichissement d'octane (projet EMTB) dans la région de Montréal. La charge d'alimentation requise par cette usine contribuera à la rentabilité de Soligaz et justifiera encore davantage l'importance de doter Montréal d'un système permanent d'approvisionnement en gaz de pétrole liquifiés.

RÉSULTATS FINANCIERS

L'exercice financier terminé au 31 mars 1989 montre un bénéfice net de 6,5 millions de dollars. Ce résultat reflète bien les améliorations apportées, l'année dernière, par la Société à sa situation financière et traduit également la rentabilité de ses placements et de ses activités actuelles. De même, il dénote la préoccupation constante de SOQUIP de contenir ses dépenses administratives et de réduire ses frais financiers.

PERSPECTIVES

Pendant l'exercice en cours, la direction de SOQUIP entend concentrer ses efforts sur la réalisation de ses projets de développement. Parallèlement, nous appuierons l'essor des entreprises auxquelles nous participons, en collaboration avec leurs conseils d'administration respectifs, et en fonction des ressources financières et des objectifs de chacune.

Si les ententes nécessaires sont conclues, l'exercice actuel verra des progrès significatifs dans l'établissement de Soligaz, et les premières étapes de la réalisation de l'usine d'enrichissement d'octane seront franchies.

Ainsi, SOQUIP a fixé ses objectifs et choisi ses moyens d'action en accord avec les priorités établies par le gouvernement du Québec dans sa politique énergétique rendue publique en 1988. Cette politique affirme, notamment, l'importance accrue que doivent occuper les hydrocarbures comme élément moteur de l'économie.

D'autre part, deux événements marqueront, de manière particulière, les prochains mois: d'abord, le 20e anniversaire de SOQUIP, qui sera certainement souligné. Ensuite, la Société participera à l'organisation du 14e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie qui aura lieu à Montréal, au mois de septembre 1989.

Je désire profiter de la circonstance pour signaler la nomination, au cours de l'exercice, de monsieur Nicolas R. Gravino au poste de vice-président, Développement. Il succède en cela à monsieur Jean A. Guérin, maintenant vice-président, Projets spéciaux, de SOQUIP, et directeur exécutif du projet Soligaz, à Montréal.

Enfin, ce rapport serait incomplet sans les remerciements sincères que je dois à tous ceux et celles qui ont collaboré au travail de SOQUIP tout au cours de l'année écoulée: techniciens, secrétaires, professionnels ou cadres. Aussi, je désire témoigner toute ma reconnaissance aux membres du conseil d'administration de la Société dont les conseils avisés sont l'une des causes de la réussite de notre entreprise.

Le président et chef de la direction,

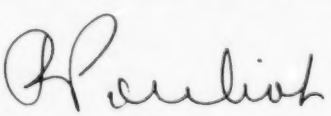

Richard Pouliot

AUGMENTATION DE LA CONSOMMATION

Selon des données préliminaires du gouvernement du Québec pour 1988, la consommation totale d'énergie de la province (excluant les énergies non conventionnelles) a atteint 32,0 millions de tep (tonne équivalent pétrole), soit 6,4 pour cent de plus qu'en 1987. Le produit intérieur brut québécois a augmenté, quant à lui, de 9,4 pour cent en 1988 pour atteindre 144,2 milliards de dollars.

La part pétrolière de cette consommation a augmenté pour se situer à 43,5 pour cent, contre 42,1 pour cent l'année précédente, tandis que celle de l'électricité glissait à 40,5 pour cent, en baisse de 1,2 pour cent. Stable, l'énergie gazière occupait 14,7 pour cent du marché: un léger recul de 0,1 pour cent. Notons que la diminution de la part du pétrole dans le bilan énergétique québécois était une constante depuis de nombreuses années, exception faite de 1979. Aujourd'hui, le pétrole et le gaz naturel fournissent ainsi 58,2 pour cent de l'énergie québécoise.

En 1988, au Québec, la consommation totale de produits pétroliers raffinés à des fins énergétiques est passée de 91,4 millions de barils à 99,6 millions de barils, une hausse de près de 9 pour cent. Pendant la même période, la consommation d'électricité augmentait de 3,4 pour cent pour atteindre 151 milliards de kWh, tandis que la consommation de gaz naturel passait de 5 milliards de mètres cubes (177 milliards de pieds cubes) à 5,3 milliards de mètres cubes (188 milliards de pieds cubes) au cours de la même période, soit une augmentation de 6 pour cent.

APPROVISIONNEMENT EN HYDROCARBURES

En ce qui concerne l'approvisionnement en pétrole brut, l'Ouest canadien a repris cette année sa part du marché au Québec, en lui fournissant 39,1 pour cent de ses importations. Premier fournisseur du Québec, la mer du Nord, et surtout le Royaume-Uni, est responsable de près de la moitié de ses arrivages pétroliers. Les autres principaux fournisseurs sont l'Amérique latine (Mexique et Venezuela) et l'Afrique.

D'autre part, les importations de gaz naturel, destiné à la consommation québécoise ou à la réexportation vers les États-Unis, proviennent essentiellement de l'Alberta.

SECTEUR DU RAFFINAGE

Auparavant, Montréal constituait le plus important centre de raffinage au Canada, avec une capacité de 500 000 barils par jour. À cette époque, le Québec était un exportateur net de produits pétroliers raffinés.

Aujourd'hui, dans la province, trois raffineries modernes et efficaces d'une capacité totale de 310 000 barils par jour desservent un marché où la demande excède la capacité de production. En effet, en 1988, le Québec a dû importer 52 700 barils par jour de produits pétroliers raffinés afin de satisfaire une demande qui a connu sa plus forte croissance depuis 20 ans.

FILIALES ET SOCIÉTÉS AFFILIÉES

(participations au 31 mars 1989)

SOQUIP ALBERTA

SOQUIP
100 %

▼

SCEPTRE RESOURCES LIMITED

SOQUIP
Alberta
11,6 %

EXPLORATION SOQUIP

SOQUIP
100 %

▼

SOQUIP ATLANTIQUE

Exploration
SOQUIP
100 %

▼

PAREX

SOQUIP
Atlantique
33 1/3 %

Denison Mines
Limited
(Atlantique)
33 1/3 %

Encor Energy
Corporation Inc.
33 1/3 %

NOVERCO

SOQUIP
15,3 %

SOLIGAZ[1]

SOQUIP
31,5 %

Noverco
31,5 %

Pétromont
31,5 %

Le Groupe
SNC
5,5 %

(1) Consortium

Autres activités de SOQUIP

Division SOQUIP Gaz
Division Gaz porté

SOQUIP ALBERTA INC.

En décembre 1987, SOQUIP vendait la totalité des actifs de sa filiale à part entière SOQUIP Alberta Inc. à Sceptre Resources Limited, en échange de 8 millions d'actions ordinaires de cette entreprise et de la prise en charge par celle-ci de certaines obligations financières. Dans cette transaction, SOQUIP Alberta obtenait également un certificat lui permettant de recevoir, à certaines conditions, jusqu'à 5 millions d'actions ordinaires additionnelles en 1992.

La principale responsabilité de SOQUIP Alberta consiste maintenant à assurer une saine gestion de cet investissement stratégique de la Société dans l'Ouest canadien, région d'où proviennent la presque totalité des approvisionnements gaziers du Québec et une partie importante de ses fournitures en pétrole brut.

SCEPTRE RESOURCES LIMITED

Sceptre Resources Limited, de Calgary, est une des plus importantes sociétés indépendantes d'exploration et de production pétrolières au Canada. Ses actions sont inscrites aux bourses de Montréal, de Toronto et de Londres, de même qu'à l'American Stock Exchange.

Cette entreprise a connu un accroissement important de ses activités à la suite de son acquisition des actifs de SOQUIP Alberta, en 1987, et d'Oakwood Petroleums Ltd., au mois de mars 1989. Aujourd'hui, Sceptre est la huitième plus importante société pétrolière non intégrée au Canada, avec des actifs de près de 800 millions de dollars.

Au 31 mars 1989, Sceptre avait 69 millions d'actions ordinaires émises et en circulation. Ses principaux actionnaires, la Caisse de dépôt et placement du Québec, SOQUIP Alberta et Noverco détenaient alors, respectivement, 15,5 pour cent, 11,6 pour cent et 10 pour cent du capital-actions de l'entreprise.

Résultats de l'année 1988

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1988, Sceptre a réalisé des revenus bruts de production de 109,8 millions de dollars, comparativement à 79,1 millions de dollars pour l'année précédente. Le bénéfice net s'est élevé à 6,3 millions de dollars, une baisse de 2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, attribuable à une diminution importante des prix des hydrocarbures. Un bénéfice net par action ordinaire de 0,04 $ a été réalisé.

La production quotidienne moyenne de Sceptre en 1988 a été de 3 millions de mètres cubes (106,4 millions de pieds cubes) de gaz naturel et de 1 446 mètres cubes (9 098 barils) de pétrole et de liquides associés au gaz naturel, de nouveaux sommets pour l'entreprise.

Au 31 décembre 1988, ses réserves prouvées et probables de gaz naturel s'élevaient à 15,6 milliards de mètres cubes (548,9 milliards de pieds cubes). Pour ce qui est du pétrole brut et des liquides associés au gaz naturel, les réserves s'établissaient à 5,3 millions de mètres cubes (33,6 millions de barils). Ces réserves ont presque doublé depuis l'achat d'Oakwood, au début de 1989.

Avant l'acquisition d'Oakwood, Scep-

tre détenait 263 246 hectares nets (650 218 acres nets) de terrains non développés dans l'Ouest canadien, son intérêt moyen étant de 40 pour cent. Elle a depuis accru ce domaine minier, principalement en Alberta, de près de 50%.

Au niveau de la mise en marché de ses produits, 86 pour cent du pétrole brut et des liquides associés au gaz naturel de Sceptre ont été vendus par l'entremise de CanPet Marketing Ltd., société dans laquelle elle détient une participation de 13 pour cent.

SOQUIP GAZ

SOQUIP Gaz, une division de SOQUIP, agit à titre de courtier en gaz naturel et assure la gestion des permis que détient la Société en Alberta. Ceux-ci lui permettront, pour encore plusieurs années, d'exporter du gaz naturel de l'Alberta vers le Québec. Elle voit également à l'exécution des ententes conclues avec les producteurs de l'Ouest canadien et Gaz Métropolitain.

Le gaz naturel requis par cette division provient de Sceptre Resources et d'autres producteurs avec lesquels elle a conclu des ententes à long terme.

Au cours de l'année, SOQUIP Gaz a renégocié les prix de ses contrats avec Gaz Métropolitain inc. et avec les producteurs, pour une période allant jusqu'au 1er novembre 1990.

La convention renouvelée avec Gaz Métropolitain permettra à SOQUIP de doubler sa quote-part des approvisionnements de gaz naturel aux clients industriels de ce distributeur, tout en maintenant celle qu'elle détenait pour les marchés résidentiel et commercial. Les permis d'exportation que SOQUIP détient du gouvernement de l'Alberta seront ainsi pleinement utilisés pour un volume annuel d'environ 621,6 millions de mètres cubes (22 milliards de pieds cubes), soit près de 12 pour cent du gaz vendu au Québec.

SOQUIP ATLANTIQUE INC.

SOQUIP Atlantique Inc, filiale à part entière de SOQUIP, possède depuis 1983 une participation de 33⅓ pour cent dans PAREX, une société en nom collectif créée dans le but de participer à l'exploration pétrolière au large de la Côte Atlantique du Canada.

La baisse des prix du pétrole et la fin du programme d'encouragement du secteur pétrolier ont rendu difficile la poursuite des activités dans cette région, particulièrement pour des sociétés de la taille de PAREX. Au cours de l'année, SOQUIP Atlantique et ses partenaires dans PAREX, Denison Mines Limited et Encor Energy, ont donc convenu de vendre certains actifs, à savoir les intérêts de cette société dans le gisement de Terra Nova.

Noverco est une compagnie publique dont la mission principale consiste à acquérir, financer et gérer des entreprises d'envergure oeuvrant dans des secteurs diversifiés et reliés au domaine de l'énergie.

Au 31 mars 1989, SOQUIP détenait une participation de 15,3 pour cent au capital-actions de Noverco. En vertu d'une entente intervenue avec le Groupe Canam Manac, la Société apporte un appui soutenu à la réalisation de la stratégie de développement et de diversification de Noverco.

Cette entreprise est notamment propriétaire de Gaz Métropolitain et d'intérêts importants dans Sceptre Resources. Noverco est également partenaire de SOQUIP dans le consortium Soligaz ainsi que dans le projet de construction d'une usine d'enrichissement d'octane dans la région de Montréal.

RÉSULTATS FINANCIERS

Le bénéfice net de Noverco pour l'exercice terminé en septembre 1988 s'est établi à 62,4 millions de dollars, une hausse de 2,5 pour cent par rapport à l'année précédente. Le bénéfice par action est passé de 1,18 $ à 1,20 $ durant la même période, tandis que le taux de rendement sur l'avoir des actionnaires a été de 11,4 pour cent en 1988 contre 11,3 pour cent en 1987.

Au 31 mars 1989, soit pour les six premiers mois de l'exercice 1989, le bénéfice net consolidé, avant postes extraordinaires, était en hausse de 13,6 pour cent.

GAZ MÉTROPOLITAIN INC.

En 1988, les revenus de Gaz Métropolitain ont été de 970,3 millions de dollars, une augmentation de 4,6 pour cent par rapport à l'année précédente. Les ventes ont atteint 4 989 millions de mètres cubes, soit une hausse de 3,0 pour cent. Ces ventes ont procuré un bénéfice disponible pour les actions ordinaires de 58,2 millions de dollars, une augmentation de 2,2 pour cent.

Durant le dernier trimestre de 1988, Gaz Métropolitain a renouvelé ses contrats d'approvisionnement en gaz naturel avec ses principaux fournisseurs, soit Western Gas Marketing Ltd., SOQUIP et Pan-Alberta Gas Ltd.

Au cours de cette année, l'entreprise a également complété son programme de remplacement accéléré des conduites de fonte, intensifié ses activités de diffusion des technologies gazières et pris des mesures visant à réduire ses dépenses d'exploitation.

REVUE FINANCIÈRE 1988-1989

Les efforts entrepris l'an dernier en vue de redresser la situation financière de la Société portent maintenant leurs fruits, SOQUIP terminant son exercice financier 1988-1989 avec un bénéfice net de 6,5 millions de dollars.

Ce bénéfice s'explique d'abord par la performance remarquable de Noverco, une compagnie dans laquelle SOQUIP détient une participation significative. De plus, la Société a été en mesure de réaliser des bénéfices intéressants grâce à l'exploitation du champ de gaz de Saint-Flavien, aux activités de Gaz porté et au courtage de gaz naturel.

Dans l'ensemble, le niveau des dépenses a été substantiellement réduit par rapport au dernier exercice, à la suite de la transaction intervenue l'an dernier entre SOQUIP Alberta et Sceptre Resources Limited. On note toutefois une augmentation des dépenses relatives aux achats de gaz, ce qui reflète la croissance des activités de courtage et de transport de gaz naturel de SOQUIP. Enfin, l'importance des frais relatifs aux projets de développement de SOQUIP, notamment Soligaz, traduit bien l'intérêt que porte la Société à ceux-ci.

Le bilan de la Société au 31 mars 1989 a subi peu de modifications par rapport à celui de l'an dernier, la principale composante de l'actif demeurant les placements de la Société, surtout dans Noverco et Sceptre. Quant au passif, il a été diminué en cours d'année, la Société utilisant ses fonds disponibles pour rembourser une partie de sa dette à long terme.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société québécoise d'initiatives pétrolières – SOQUIP au 31 mars 1989 ainsi que l'état consolidé des résultats, l'état consolidé du déficit et l'état consolidé de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers consolidés présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Québec, le 23 mai 1989

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

de l'exercice terminé le 31 mars 1989
(en milliers de dollars)

	1989	1988
REVENUS		
Pétrole et gaz naturel (note 3)	**40 305**	46 740
Redevances	**(311)**	(1 183)
	39 994	45 557
Participation dans les résultats nets d'une société satellite (note 5 (a))	**12 687**	7 300
	52 681	52 857
DÉPENSES		
Pétrole et gaz naturel (note 3)	**35 907**	30 047
Frais généraux et d'administration	**4 139**	6 799
Frais financiers – net (note 4)	**3 468**	6 589
Frais relatifs à des projets de développement	**855**	209
Amortissement et épuisement	**1 817**	18 274
	46 186	61 918
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT POSTES SUIVANTS ET POSTE EXTRAORDINAIRE	**6 495**	(9 061)
Impôts sur le revenu reportés	**–**	(493)
Quote-part du bénéfice résultant de l'émission de nouvelles actions à des tiers par Noverco Inc.	**–**	93
Gain sur aliénation de placement	**–**	33
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT POSTE EXTRAORDINAIRE	**6 495**	(9 428)
Perte sur aliénation d'actifs	**–**	(29 655)
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	**6 495**	(39 083)

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

de l'exercice terminé le 31 mars 1989
(en milliers de dollars)

	1989	1988
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Liquidités provenant des opérations (note 10)	**2 563**	7 534
Variation des éléments d'actif et de passif liés à l'exploitation	**(879)**	(2 813)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	**1 684**	4 721
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Liquidités utilisées pour les activités de financement:		
Dette à long terme – variation nette	**(6 100)**	(141 630)
ACTITIVÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères	**(41)**	(4 051)
Acquisitions d'immobilisations	**(1 134)**	(112)
Retrait net sur participation dans une société en nom collectif	**3 805**	347
Acquisitions d'autres éléments d'actif	**(352)**	–
Produit d'aliénation d'autres éléments d'actif	**537**	102
Produit net d'aliénation d'actifs	**–**	177 794
Produit d'aliénation d'immobilisations	**–**	125
Acquisitions de placements	**–**	(39 967)
Subventions en vertu de programmes d'encouragement pétrolier	**–**	207
Liquidités provenant des activités d'investissement	**2 815**	134 445
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	**(1 601)**	(2 464)
ENCAISSE AU DÉBUT	**2 325**	4 789
ENCAISSE À LA FIN	**724**	2 325

BILAN CONSOLIDÉ

au 31 mars 1989
(en milliers de dollars)

	1989	1988
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	**724**	2 325
Débiteurs (note 3)	**5 194**	4 517
Stock de matériel de forage – au coût	**179**	174
	6 097	7 016
***Placements** (note 5)*	**143 333**	140 531
***Propriétés pétrolifères et gazéifères** (note 6)*	**7 353**	8 307
***Immobilisations** (note 7)*	**9 071**	8 744
Autres éléments d'actif	**367**	1 425
	166 221	166 023

	1989	1988
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et frais courus (note 3)	**6 405**	6 602
Versements sur la dette à long terme (note 8)	**2 046**	1 610
	8 451	8 212
***Dette à long terme** (note 8)*	**18 665**	25 201
	27 116	33 413
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE		
***Capital-actions** (note 9)*	**213 900**	213 900
Déficit	**74 795**	81 290
	139 105	132 610
	166 221	166 023

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 11)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc G. Fortier
Président du conseil d'administration

Richard Pouliot
Président et chef de la direction

DÉFICIT CONSOLIDÉ

de l'exercice terminé le 31 mars 1989
(en milliers de dollars)

	1989	1988
SOLDE AU DÉBUT	**81 290**	42 207
Bénéfice net (perte nette)	**6 495**	(39 083)
SOLDE À LA FIN	**74 795**	81 290

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 1989

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société québécoise d'initiatives pétrolières (SOQUIP), compagnie à fonds social constituée par loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-22), a pour objets, directement ou en participation, la recherche, la mise en valeur, la production, l'emmagasinage, le transport, l'achat, l'importation et la vente des hydrocarbures liquides ou gazeux. Depuis le 1er avril 1981, la Société doit avoir un objectif de rentabilité dans la réalisation de ses objets.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la Société avec ceux de ses filiales à part entière:
- *Exploration SOQUIP Inc. et sa filiale, SOQUIP Atlantique Inc.;*
- *Soligaz Inc. (agent administratif du consortium Soligaz);*
- *SOQUIP Alberta Inc.;**
- *Sundance Oil Company et sa filiale, Sundance Oil Colorado Inc.;**
- *Sundance Oil Canada Ltd.**

**Sociétés non exploitées activement*

Placements

La Société comptabilise ses placements à la valeur de consolidation lorsque sa participation dans les titres comportant droit de vote d'une société émettrice lui permet d'exercer à l'égard de cette société satellite une influence sensible sur les décisions financières et administratives.

Les autres placements sont comptabilisés à la valeur d'acquisition.

Propriétés pétrolifères et gazéifères

La Société applique la méthode de la capitalisation du coût entier avec, comme unique centre de coûts, le Canada.

Selon cette méthode, la Société impute à ses propriétés pétrolifères et gazéifères tous les coûts se rapportant à l'exploration et à la mise en valeur. Ces coûts comprennent les frais d'acquisition de concessions, les dépenses se rapportant aux travaux de géologie et de géophysique, les dépenses locatives des terrains inexploités et les frais de forage, de même que les frais généraux reliés à l'exploration et à la mise en valeur.

Ces coûts sont identifiés à des projets dont l'évaluation est complétée ou à des projets en voie d'évaluation. Les coûts accumulés des projets dont l'évaluation est complétée sont amortis selon la méthode de l'épuisement proportionnel calculé selon les quantités produites par rapport aux estimations de réserves pétrolières et gazières prouvées.

Les propriétés pétrolifères et gazéifères relatives à l'ensemble des projets dont l'évaluation est complétée sont évaluées au moindre de la valeur amortie ou de la valeur de recouvrement des réserves prouvées de pétrole et de gaz.

Les coûts accumulés des projets en voie d'évaluation, comprenant des projets importants auxquels aucune réserve prouvée n'a encore été attribuée, sont exclus du calcul de l'épuisement jusqu'à ce que des réserves prouvées soient découvertes ou que le projet soit considéré abandonné.

Les subventions reçues en vertu de programmes d'encouragement du secteur pétrolier sont comptabilisées en réduction du coût des propriétés pétrolifères et gazéifères.

Immobilisations

Les immobilisations sont présentées à leur coût d'acquisition et elles sont amorties selon les méthodes et les taux suivants:

	Méthode	*Taux*
Usines de traitement de gaz	*Solde dégressif*	*5% à 10%*
Gazoduc	*Solde dégressif*	*6%*
Entrepôts et équipement	*Solde dégressif*	*5% à 20%*
Matériel roulant	*Solde dégressif*	*5% à 30%*
Équipement informatique	*Linéaire*	*20%*
Améliorations locatives	*Durée du bail*	*–*

Contrats de location

Lorsque, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué sont à l'avantage ou à la charge de la Société, le coût du bien loué ainsi que la valeur actuelle de l'obligation qui en découle sont comptabilisés comme s'il s'agissait d'une acquisition d'actif et d'un emprunt. Les biens faisant ainsi l'objet d'un contrat de location-acquisition sont amortis selon la même méthode que les autres immobilisations.

Les loyers découlant de contrat de location-exploitation sont imputés aux opérations.

Activités en participation

La Société exerce fréquemment ses activités en participation. Les états financiers ne tiennent compte que de la quote-part de la Société.

Conversion de devises étrangères

La partie de la dette à long terme en devises étrangères est convertie en dollars canadiens selon le cours en vigueur à la date du bilan et les intérêts s'y rapportant selon le cours moyen de l'exercice. Les gains ou pertes sur le change étranger en résultant sont imputés aux opérations.

Impôts sur le revenu

La Société et certaines de ses filiales ne sont pas assujetties aux impôts sur le revenu. Les filiales assujetties aux impôts utilisent la méthode du report d'impôts pour tenir compte des écarts temporaires entre le revenu comptable et le revenu imposable.

3. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, SOQUIP a vendu à Gaz Métropolitain inc., filiale en propriété exclusive de Noverco Inc., du gaz naturel pour un montant de 32 608 000 $ (1988: 29 723 000 $). Le compte à recevoir sur ces ventes est de 3 045 000 $ au 31 mars 1989 (1988: 2 685 000 $). Par contre, SOQUIP a acheté au Québec de Gaz Métropolitain inc., du gaz naturel pour un montant de 2 689 000 $ (1988: 1 677 000 $). Le compte à payer sur ces achats est de 244 000 $ au 31 mars 1989 (1988: 184 000 $).

4. FRAIS FINANCIERS – NET

(en milliers de dollars)

	1989	1988
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme	3 606	9 508
Gain sur change étranger	(78)	(565)
Divers revenus d'intérêts	(60)	(527)
Gain sur remboursement anticipé de dette à long terme	–	(1 377)
	3 468	7 039
Moins:		
Intérêts capitalisés aux propriétés pétrolifères et gazéifères	–	450
	3 468	6 589

5. PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

	Participation %		1989	1988
	1989	1988		
À la valeur de consolidation				
Noverco Inc. (a)				
8 000 000 actions ordinaires sans valeur nominale (cours boursier 92 000 000 $; 1988: 93 000 000 $)	15,26	15,36	92 534	85 927
Parex, société en nom collectif (b)	33,33	33,33	10 799	14 604
À la valeur d'acquisition				
Sceptre Resources Limited				
8 000 000 actions ordinaires sans valeur nominale (cours boursier 33 600 000 $; 1988: 34 000 000 $)	11,55	13,76	40 000	40 000
			143 333	140 531

(a) La participation dans les résultats nets de Noverco Inc. au montant de 12 687 000 $ (1988: 7 300 000 $) a été établie à partir d'états financiers vérifiés de l'exercice terminé le 30 septembre 1988 et d'états financiers non vérifiés pour la période allant jusqu'au 31 mars 1989. Les dividendes encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 6 080 000 $ (1988: 6 080 000 $).

(b) Cette société en nom collectif a été formée par une filiale en propriété exclusive de SOQUIP et deux autres partenaires dans le but de réaliser des activités d'exploration au large des côtes de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve. La récupération de la valeur du placement dépend du succès des activités futures de Parex qui est au stade de l'exploration.

Selon l'entente de participation dans Parex, un changement dans le Programme d'encouragement du secteur pétrolier qui rend impossible l'obtention de subventions représentant environ 80% des coûts d'exploration, permet aux partenaires de se retirer de celle-ci.

Les partenaires n'ont pas encore déterminé leurs intentions suite à l'abolition de ce programme.

La quote-part de SOQUIP dans l'actif, le passif et l'avoir des associés de Parex excluant les frais de gestion capitalisés aux placements est résumée ci-après:

	1989	1988
Actif	10 268	14 215
Passif	175	386
Avoir de SOQUIP	10 093	13 829

Les chiffres ci-dessus proviennent des états financiers non vérifiés de Parex au 31 mars 1989. Les derniers états financiers vérifiés de Parex couvrent l'exercice terminé le 31 décembre 1988.

6. PROPRIÉTÉS PÉTROLIFÈRES ET GAZÉIFÈRES

(en milliers de dollars)

	1989	1988
Évaluation complétée – au coût moins radiation	20 076	18 820
En voie d'évaluation	1 384	2 599
	21 460	21 419
Épuisement accumulé	14 107	13 112
	7 353	8 307

L'épuisement de l'exercice s'élève à 995 000 $ (1988: 16 530 000 $ comprenant une radiation de 9 000 000 $).

7. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	1989			1988
	Coût	Amortissement accumulé	Net	Net
Usines de traitement de gaz, équipement, équipement informatique, matériel roulant, entrepôts et terrains	8 301	2 970	5 331	4 748
Gazoduc	1 172	363	809	860
	9 473	3 333	6 140	5 608
Équipement et matériel roulant loués en vertu de contrats de location-acquisition	4 025	1 094	2 931	3 136
	13 498	4 427	9 071	8 744

L'amortissement de l'exercice est de 807 000 $ (1988: 1 744 000 $).

8. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	1989	1988
SOQUIP		
Billets sans intérêt, remboursables par versements annuels de 100 000 $, le dernier échéant le 1er décembre 1992	400	–
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, taux variant de 12,11 % à 12,13 % échéant en 1990	1 246*	1 999
Emprunts sans intérêt	–	107
Exploration SOQUIP Inc.		
Acceptation bancaire, à même un montant autorisé de 3 000 000 $, portant intérêt au coût des fonds du prêteur plus ¾ %, remboursable par des versements de 700 000 $ en 1990 et de 2 300 000 $ en 1991 en capital et intérêts calculés jusqu'en juillet 1989	2 895	3 775
SOQUIP Alberta Inc.		
Emprunt bancaire renouvelable le 1er avril 1991, portant intérêt au taux de base ou au coût des fonds plus ½ %, sans modalités de remboursement	2 800**	8 500**
Autres dettes, échéances indéterminées, dont 1 570 000 $ US convertis en 1 873 000 $ canadiens	13 370	12 430
	20 711	26 811
Versements échéant en deçà d'un an	2 046	1 610
	18 665	25 201

* *Les paiements minimaux exigibles en 1990 sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont de 1 313 000 $ incluant un montant représentant les intérêts de 67 000 $.*

** *La marge de crédit autorisée est de 25 000 000 $ et l'emprunt bancaire en découlant est garanti par le nantissement de toutes les actions de Sceptre Resources Limited.*

9. CAPITAL-ACTIONS

(en milliers de dollars)

	1989	1988
AUTORISÉ		
5 100 000 actions d'une valeur nominale de 50 $ chacune		
ÉMIS ET PAYÉ		
4 278 000 actions	213 900	213 900

Les actions de la Société sont détenues par le gouvernement du Québec.

10. LIQUIDITÉS PROVENANT DES OPÉRATIONS

(en milliers de dollars)

	1989	1988
Bénéfice net (perte nette)	6 495	(39 083)
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement et épuisement	1 817	18 274
Participation dans les résultats nets d'une société satellite moins dividendes reçus	(6 607)	(1 220)
Divers éléments	858	(92)
Perte sur aliénation d'actifs	–	29 655
Liquidités provenant des opérations	2 563	7 534

11. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

(a) En vertu du contrat de société constituant Parex en septembre 1983, la filiale d'Exploration SOQUIP Inc. est, avec ses partenaires, conjointement et solidairement responsable des obligations de la Société Parex.

Une action en justice de 544 000 $ a été intentée contre la Société relativement au paiement de sa quote-part des dépenses de forage d'un puits. Selon l'opinion des dirigeants de la Société et celle de ses conseillers juridiques, aucun passif important ne peut résulter de cette action. En conséquence, aucune provision pour perte éventuelle n'a été inscrite aux états financiers consolidés concernant cette réclamation.

Le montant que la Société pourrait débourser concernant cette éventualité sera alors comptabilisé aux placements.

(b) Le 8 avril 1986, la Société s'est portée garante avec un de ses partenaires du paiement de certains frais à être encourus dans le cadre d'un projet de développement de marché. La quote-part de la Société dans cet engagement conditionnel s'élève au montant maximal de 890 000 $.

(c) La Société est engagée par des baux à long terme échéant à diverses dates jusqu'au 31 octobre 1993 pour des espaces à bureaux pour un montant de 1 602 000 $. Ces baux comportent une option de renouvellement de cinq ans.

Les loyers minimaux des cinq prochains exercices de la Société s'établissent comme suit:

(en milliers de dollars)	
1990	*578*
1991	*581*
1992	*296*
1993	*93*
1994	*54*

(d) Suite à l'aliénation d'actifs à Sceptre Resources Limited le 1er octobre 1987, la filiale SOQUIP Alberta Inc. a obtenu le droit d'acquérir sans frais un nombre maximal de 5 000 000 d'actions ordinaires additionnelles de Sceptre en fonction du rendement des propriétés vendues, au cours des cinq ans débutant le 1er janvier 1988. Ce gain éventuel sera comptabilisé au moment de l'émission des actions par Sceptre.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1988 du bilan consolidé et de l'évolution de la situation financière consolidée ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 1989.

RÉTROSPECTIVE QUINQUENNALE

	88-89	87-88**	86-87	85-86	84-85
DONNÉES FINANCIÈRES NON VÉRIFIÉES (000 $)*					
Ventes d'hydrocarbures	**40 011**	46 740	72 976	86 932	36 283
Revenus totaux	**52 681**	52 857	72 868	89 385	42 032
(Perte nette) bénéfice net	**6 495**	(39 083)	1 628	16 115	8 882
Liquidités provenant des opérations	**2 563**	7 534	11 494	22 500	10 466
Acquisitions de propriétés pétrolifères et gazéifères	**41**	4 051	12 642	20 620	179 726
Avoir de l'actionnaire	**139 105**	132 610	171 693	160 065	143 950
Total de l'actif	**166 221**	166 023	360 250	372 617	366 035
DONNÉES SUR LES ACTIVITÉS					
Production					
gaz naturel, millions de mètres cubes	**14,7**	200,5	416,1	392,6	90,7
(milliards de pi^3)	**(0,5)**	(7,1)	(14,8)	(13,9)	(3,2)
pétrole et liquides associés au gaz naturel, millions de mètres cubes	**–**	58 918	123 955	110 128	10 290
(barils)	**–**	(370 594)	(779 677)	(693 034)	(64 827)
Réserves prouvées					
gaz naturel, millions de mètres cubes	**88**	103	5 766	6 235	6 239,5
(milliards de pi^3)	**(3,1)**	(3,6)	(203,5)	(220,1)	(220,3)
Pétrole et liquides associés au gaz naturel, millions de mètres cubes	**–**	–	1 405	1 388,4	1 335,8
(milliers de barils)	**–**	–	(8 851,5)	(8 744)	(8 415,4)
Domaine minier* **					
brut, milliers d'hectares	**206**	270	12 249	13 507	26 366
(milliers d'acres)	**(515)**	(674)	(30 610)	(33 767)	(65 915)
net, milliers d'hectares	**54**	47	319	233	452,1
(milliers d'acres)	**(135)**	(117)	(795)	(582)	(1 130)
DONNÉES SUR LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES (000 $)					
Chiffre d'affaires	**988 290**	995 398	909 999	929 774	824 184
Bénéfice net	**83 349**	50 042	60 208	67 206	36 402
Dividendes reçus par SOQUIP	**6 080**	6 080	5 760	4 944	3 733
Actif net	**840 789**	764 857	591 014	417 833	340 690
Part de l'actif net attribuable à SOQUIP	**143 333**	140 531	99 565	88 637	82 610

** Certains chiffres des années antérieures ont été redressés pour les rendre comparables à ceux de l'exercice 1988-1989.*

*** Les données financières tiennent compte de 6 mois d'opérations et de la disposition des actifs de SOQUIP Alberta Inc.*

**** Inclut la Côte Atlantique.*

DIVISION GAZ PORTÉ

La division Gaz porté de SOQUIP exploite, depuis 1980, un système intégré de compression et de transport de gaz naturel comprimé (GNC) pour alimenter des clients industriels. D'abord développé afin de mettre en valeur les réserves gazières du champ de Saint- Flavien, près de Québec, ce système a depuis été employé pour alimenter, à partir du gazoduc, des clients qui ne peuvent être rejoints par des branchements au réseau.

En décembre 1988, cette division a étendu ses opérations hors Québec, en se portant acquéreur des actifs de Nova Pressure Transport, de Calgary. Avec 11 semi-remorques additionnelles, la flotte de la division atteint maintenant 31 unités en usage au Québec et en Alberta. Cette acquisition inclut, en plus des rampes de déchargement, trois postes de compression transportables qui confèrent une grande flexibilité aux opérations de la division.

POSTE DE SAINT-FLAVIEN

Durant l'année, un nouveau compresseur à deux étages a été installé au poste de Saint-Flavien afin de maintenir le rythme de production. Les premiers systèmes de télémétrie ont également été mis en service, ce qui permettra de suivre à distance le fonctionnement des différentes rampes de détente en place chez les clients.

Au cours du dernier exercice, les ventes ont atteint 14 323 400 mètres cubes (508 millions de pieds cubes), dont 9 377 100 mètres cubes (333 millions de pieds cubes) ont été distribués par semi-remorque, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Des mesures de pression effectuées à la fin de l'année 1988 ont confirmé les résultats des évaluations de réserves précédentes: au 31 mars 1989, les réserves du champ de Saint-Flavien étaient évaluées à 88 090 000 mètres cubes (3,1 milliards de pieds cubes).

POSTE DE SAINT-ÉLIE D'ORFORD

La position concurrentielle du gaz naturel au cours de la dernière année a permis de poursuivre les livraisons de GNC à plusieurs clients industriels d'importance. Les ventes pour la période ont ainsi atteint un niveau record de 23 082 200 mètres cubes (819 millions de pieds cubes), soit une augmentation de 72 pour cent par rapport à l'année précédente.

PERSPECTIVES

La division Gaz porté dispose maintenant, en exclusivité au Canada, des droits d'utilisation de la technologie du transport de gaz par semi-remorque. Comptant dorénavant sur des équipements lui assurant une plus grande flexibilité d'utilisation, SOQUIP prévoit mettre de l'avant d'autres projets de production et de distribution de gaz naturel en utilisant cette technologie.

SOLIGAZ

Depuis 1985, SOQUIP a été promoteur du projet Soligaz, et y consacre depuis beaucoup d'efforts et d'énergie. Sont maintenant associés à SOQUIP dans ce consortium: Noverco, Pétromont et le Groupe SNC.

Soligaz est un projet qui vise à doter le Québec d'un système permanent d'approvisionnement en liquides de gaz naturel (LGN) à des prix concurrentiels. Soligaz desservira par sa mise en oeuvre les besoins de l'industrie pétrochimique, ainsi que les marchés de l'ensemble de la province et des régions voisines de l'Est canadien et du Nord-Est américain, en propane, butane et pentanes.

Les investissements directs reliés au projet Soligaz sont estimés à 250 millions de dollars au total, dont environ 170 millions seront effectués au Québec. Ces investissements comprendront, entre autres, une usine de fractionnement d'une capacité de 5 250 mètres cubes par jour, l'aménagement de cavernes souterraines de stockage de matière à l'état brut et de produits traités, de même que l'aménagement d'installations portuaires susceptibles de recevoir d'outre-mer des approvisionnements intérimaires ou complémentaires.

Au cours de la dernière année, Soligaz a consacré une bonne partie de ses ressources à la poursuite d'études techniques concernant ces réservoirs souterrains. Ce travail a permis d'en confirmer le potentiel pour le stockage de liquides. Soligaz a également été active par ses démarches sur le plan environnemental.

Initialement, SOQUIP et ses partenaires favorisaient la conversion de l'oléoduc reliant Sarnia et Montréal pour le transport des LGN. Cependant, pour des raisons techniques, Pipeline Interprovincial Limitée (PIL), privilégie la construction d'un nouveau tronçon à la conversion de la ligne actuelle. L'investissement additionnel requis, selon PIL, serait de l'ordre de 200 millions de dollars.

SOQUIP et les autres membres du consortium ont fait connaître leur opinion à l'effet qu'ils ne peuvent être tenus responsables des coûts additionnels occasionnés par le fait que, selon PIL, l'état actuel du système de transport ne permettrait pas sa conversion et qu'une nouvelle ligne serait nécessaire.

En plus d'accroître la flexibilité des approvisionnements énergétiques du Québec, la réalisation de Soligaz permettra le développement d'un nouveau créneau de croissance économique. Par exemple, l'industrie pétrochimique évalue les retombées directes de Soligaz dans ce secteur d'activité à près de 2 milliards de dollars: ces investissements produiront un nombre considérable d'emplois à long terme. Soligaz créera une synergie profitable à l'industrie du propane qui pourra élargir ses horizons et elle sera l'occasion d'un nouveau débouché pour les producteurs de l'Ouest canadien.

Sur le plan environnemental, Soligaz améliorera la sécurité dans le transport et dans l'entreposage des produits concernés et contribuera significativement à la résolution d'un certain nombre de préoccupations majeures. En même temps, Soligaz deviendra un stimulant et un appui solide au développement des industries du raffinage et de la pétrochimie au Québec.

USINE D'ENRICHISSEMENT D'OCTANE: PROJET EMTB

Le projet de SOQUIP de construire dans la région de Montréal une usine d'envergure mondiale de EMTB (éther méthyle tertio butylique) constitue une des retombées immédiates de la réalisation de Soligaz. Cette usine d'enrichissement d'octane produirait annuellement 500 000 tonnes métriques qui serait vendu aux raffineries de l'Est du Canada et sur le marché de l'exportation. L'investissement total est évalué à près de 200 millions de dollars.

La participation de SOQUIP dans ce projet est de 20 pour cent. Ses partenaires sont Ecofuel, une filiale de ENI, ainsi que Noverco et Petro-Canada, avec des participations respectives de 40 pour cent, 20 pour cent et 20 pour cent.

Au cours de l'année, les études de préfaisabilité ont été complétées et ont confirmé la faisabilité technique et économique du projet. L'étude d'ingénierie détaillée sera terminée à l'automne 1989 et une décision quant à la réalisation du projet devrait être prise à la fin de l'année.

Additif par excellence à l'essence, l'EMTB sert à en hausser l'indice d'octane tout en diminuant la pollution. En effet, son usage permet d'éliminer le plomb dans l'essence, de réduire la tension de vapeur dans les réservoirs (une cause de détérioration de la couche d'ozone) et de réduire le niveau de benzène.

EXPLORATION AU QUÉBEC

Dans le cadre de son objectif de favoriser la participation du secteur privé dans l'exploration au Québec, SOQUIP concentre ses efforts sur la recherche et le développement de réservoirs de stockage souterrains d'hydrocarbures, de même que sur l'exploration et la production gazières.

Depuis quelques années, la Société analyse le potentiel de l'ancien gisement de Pointe-du-Lac comme réservoir souterrain. En 1986, elle concluait une entente avec Gaz Métropolitain pour la réalisation des travaux de la phase expérimentale. Mais, à la suite d'une décision de la Régie du gaz naturel concernant la tarification du service de stockage, Gaz Métropolitain a décidé de ne pas mettre en oeuvre ce projet tel qu'elle le prévoyait au départ. Elle conserve toutefois les droits qu'elle a déjà acquis de SOQUIP. La Société et Gaz Métropolitain examinent présentement des alternatives techniques et financières en vue de concrétiser ce projet.

SOQUIP examine également d'autres projets d'exploration avec des investisseurs privés, particulièrement dans la région des basses-terres du Saint-Laurent, où elle étudie surtout la possibilité de s'associer à des entreprises québécoises pour l'utilisation de structures souterraines à des fins de stockage.

CONSULTATION À L'ÉTRANGER

Une équipe de spécialistes pétroliers de SOQUIP, en poste au Maroc, a poursuivi au cours de l'année un programme centré sur la formation d'ingénieurs marocains. Ce programme est le fruit d'une entente entre l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières du Maroc (ONAREP) et la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale. La Société agit à titre de consultant pour cette dernière.

SOQUIP a complété, durant la dernière année, les travaux qu'elle avait accepté de réaliser pour le compte de la Société Sénégalaise de Recherche et d'Exploitation Pétrolière (SOSEREP). Ces travaux portaient sur un programme d'exploration dans le nord du Sénégal.

En collaboration avec Lavalin International Inc, SOQUIP a également complété l'analyse d'un projet d'étude de synthèse du bassin sédimentaire du Gabon. Ce travail a été fait à la suite d'une demande de la Direction Générale des Hydrocarbures de ce pays.

Comme société de développement et de gestion dans le secteur des hydrocarbures, SOQUIP voit dans son personnel son actif le plus précieux. La Société poursuit la mise sur pied d'une politique de gestion des ressources humaines centrée sur le respect de l'individu, qui soit un tremplin vers une plus grande efficacité et une meilleure productivité.

La politique de rémunération est à la base de toute bonne gestion des ressources humaines. Dans le but d'offrir des conditions de travail avantageuses et concurrentielles, la Société a fait évaluer, au cours de l'année, par une firme indépendante, l'ensemble de sa structure salariale.

Afin de maintenir un programme d'avantages sociaux concurrentiels, la Société a également procédé, en collaboration avec des spécialistes externes, à une étude des régimes de retraite offerts à scs employés. À la suite de celle-ci, les régimes du personnel cadre et du personnel syndiqué ont, entre autres mesures, été fusionnés.

Le personnel de SOQUIP a continué d'être encouragé à accroître ses compétences par des programmes de formation adaptés aux besoins de la Société et de chacun de ses employés.

PROTECTION DES NON-FUMEURS

En conformité avec les prescriptions de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics, la Société a pris les dispositions nécessaires pour assurer un environnement adéquat à ses employés et à ses visiteurs: elle a identifié, à cette fin, les endroits où il est interdit de fumer.

CONFÉRENCE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

Pendant l'année, SOQUIP a collaboré étroitement avec le comité organisateur du 14e Congrès de la Conférence mondiale de l'énergie à la préparation de cet événement majeur qui aura lieu à Montréal, au mois de septembre 1989.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Marc G. Fortier *(1-3)*
Président du conseil d'administration
Ville Mont-Royal (Québec)
Vice-président, Planification et Expansion
Société de gestion La Métropolitaine Limitée

Richard Pouliot *(1-2-3)*
Cap-Rouge (Québec)
Président et chef de la direction
SOQUIP

Antoine Ayoub *(1)*
Sillery (Québec)
Professeur titulaire
Université Laval

Harold William Ashenmil *(1)*
Ville Mont-Royal (Québec)
Avocat
Phillips, Friedman, Kotler

France Bourdon *(2)*
Boisbriand (Québec)
Administratrice

Jacques V. Goyer *(2)*
Ville Mont-Royal (Québec)
Vice-président, Exploitation financière
Entraide Coopérants Inc.

Georges Lachapelle *(1-3)*
Saint-Lambert (Québec)
Président
BAU-VAL Inc.

Claude J.E. Dupont *(1)*
Ville Mont-Royal (Québec)
Avocat
Bélanger, Sauvé

Jacqueline Lemieux Boutet *(3)*
Montréal (Québec)
Présidente
Jacqueline Boutet et Associés Inc.

Luigi Ludovico Marandola *(1)*
Ahuntsic (Québec)
Président
Marandola Ltée

Gilbert Thibeault *(2)*
Lachine (Québec)
Président
Tapis Thibeault Inc.

DIRECTION

Richard Pouliot
Président et chef de la direction

Pierre Boivin
Vice-président, Administration et Affaires publiques

Jean A. Guérin
Vice-président, Projets spéciaux, et Directeur exécutif de Soligaz

Nicolas R. Gravino
Vice-président, Développement

Yves Rheault
Vice-président, Exploitation, et Secrétaire de la Société

Pierre S. Boivin
Directeur, Affaires juridiques et Domaine minier

Jacques Charpentier
Directeur, Comptabilité

Pierre Houle
Directeur, Exploitation, division Gaz porté

André L'Écuyer
Directeur, Services financiers et Planification

Henri Lizotte
Directeur, Exploration-Production

Yvan Masse
Directeur, Développement

Bertrand Paquet
Directeur, Analyse économique

(1) Membre du Comité du développement et de l'organisation corporative
(2) Membre du Comité de vérification
(3) Membre du Comité des ressources humaines et de rémunération

Publié par le service de
l'Administration et des Affaires
publiques de SOQUIP

SOQUIP's Annual Report is
published in English and French.

English copies may be obtained upon
written request:

SOQUIP
Administration and Public Affairs
P.O. Box 10650
1175, rue de Lavigerie
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1V 4P5

Dépôt légal – 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-19810-7
ISSN 0714-5497